

Alphonse Dunant : ancien Ministre de Suisse en France

Autor(en): [s.n.]

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **22 (1942)**

Heft 10

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ALPHONSE DUNANT †

Ancien Ministre de Suisse en France

Au moment où la discorde règne sur la terre, où la disette angoisse les peuples, on se tourne irrésistiblement vers ceux qui ont le respect de la dignité humaine et l'art d'établir l'entente entre les individus, pour y trouver un réconfort. A mesure que les biens matériels s'éloignent de nous, on sent mieux le prix des relations personnelles. C'est peut-être un des seuls bienfaits de cette époque.

Alphonse Dunant était un de ces hommes bien équilibrés auxquels il a été donné l'intelligence et la sympathie tout à la fois. Dans la tourmente actuelle on trouvait une sérénité nouvelle et une raison de conserver son espérance en évoquant sa noble figure. La nouvelle de son décès, survenu le 27 novembre 1942, frappe d'autant plus douloureusement tous ceux qui ont eu le privilège d'être ses amis, de le connaître ou simplement de l'approcher.

C'est le 29 juin 1869 qu'il naquit au Petit Saconnex, dans le Canton de Genève, auquel il était attaché par toutes les fibres de son cœur. Rarement un homme qui connut les honneurs les plus élevés et les responsabilités les plus générales sut conserver un attachement aussi vif à sa terre natale. Il était le fils d'Albert Dunant, Procureur Général, Président du Conseil d'Etat et Président à la Cour de Cassation.

Après avoir suivi l'enseignement du Collège de Genève et séjourné à Schaffhouse pour apprendre l'allemand, il étudia dans les Universités de Genève, de Bâle et de Heidelberg. C'est dans cette dernière ville qu'il présenta en 1894 une thèse de doctorat intitulée « De la législation directe par le peuple en Suisse ».

Cette même année 1894 il est nommé à la Légation de Suisse à Berlin, en qualité d'Attaché. Il gravit rapidement les échelons puisqu'en 1896 déjà il devient Secrétaire à la Légation de Suisse à Paris, et en 1899 premier Secrétaire à la Légation de Suisse à Rome. En 1900, il est appelé à Berne pour occuper le poste de Secrétaire-Adjoint du Département Politique fédéral. En 1904, il reprend le chemin de l'étranger et arrive à Paris en qualité de

Conseiller à la Légation de Suisse. En 1910, on lui confère le titre de Ministre et il exerce ses fonctions simultanément en Argentine, en Uruguay et au Paraguay. En 1915, il revient à Berne et on lui confie la charge de diriger la Division des Affaires Etrangères.

En 1917, il arrive en France pour la troisième fois. Durant vingt et une années il représentera la Suisse à Paris, avec une dignité, un tact et une affabilité qui lui acquerront le respect et l'amitié de la colonie suisse tout entière et des nombreuses personnalités françaises avec lesquelles il est en rapport. Sa courtoisie parfaite, sa bonhomie enjouée mettaient aussitôt à l'aise tous ceux qui lui rendaient visite. Il avait l'art de briser la glace et de faire régner une atmosphère de cordialité par une phrase aimable ou un bon mot. Comment lui rendre un plus bel hommage qu'en constatant les sentiments de sympathie qu'il a su faire naître en France pour son pays.

C'est une année après son arrivée dans la capitale française que fut fondée la Chambre de Commerce Suisse en France, dont il fut nommé aussitôt Président d'Honneur. Bien que fort occupé par sa mission diplomatique, il sut toujours trouver le temps nécessaire pour suivre attentivement les travaux de cette Compagnie. La Chambre de Commerce Suisse en France a bénéficié grandement, pendant les vingt premières années de son existence, de sa profonde expérience et de ses conseils précieux.

Rappelons que c'est à lui que l'on doit l'initiative de la

création du Comité des Présidents des Sociétés Suisses de Paris, institution qui a beaucoup contribué à renforcer l'esprit de solidarité qui caractérise aujourd'hui la colonie suisse dans la capitale française.

En lui apportant un tribut d'admiration et de reconnaissance, nos pensées vont vers celle qui l'aida avec tant de distinction, de charme et de dignité dans sa lourde tâche. La Chambre de Commerce Suisse en France lui exprime, ainsi qu'à ses fils, l'expression de sa sympathie très vive.

ALPHONSE DUNANT (1869-1942)

Ancien Ministre de Suisse en France

